

Le 12 janvier 2010

CAPL LISTE D'APTITUDE DE B EN A

La CAP Locale devant établir la liste d'aptitude pour le passage de B à A s'est réunie aujourd'hui.

42 agents ont postulé, 26 à la TG et 16 dans les PNC.

Les trois candidats classés en 2009 ayant été nommés au 1^{er} juillet dernier, la CAPL a décidé de classer quatre nouveaux candidats.

Après étude approfondie des dossiers et discussion, le classement s'établit ainsi :

- Josiane VAYSSIERE (TG - Pôle dépense)
- Annick LE GARS (TG - Ressources humaines)
- Nelly BOUCHMALLA (T. Cugnaux)
- Lysiane COGEZ (T. Aucamville)

Vote : Administration - **FO** : **POUR**

La CAPC se réunira le 4 mars 2010 pour établir la liste définitive des futurs lauréats qui seront titularisés au 1^{er} juillet 2010. Au préalable, une formation d'adaptation à l'emploi se déroulera en deux phases :

- ❖ Un tronc commun de 6 semaines à l'ENT Noisiel
- ❖ Un stage de préparation au premier métier de 6 semaines en alternance dans le département d'affectation et à l'ENT.

Je vous rappelle que lors de sa demande d'inscription, le candidat s'engage à accepter une mobilité géographique et fonctionnelle, pour occuper tout emploi comptable ou non comptable qui lui serait proposé dans la zone géographique dont il dépend, définie au préalable par l'Administration, incluant le département de résidence administrative actuelle. Les agents inscrits, originaires d'une même zone géographique, reçoivent la liste des emplois comptables et le nombre des emplois non comptables par département, proposés dans la zone géographique dont ils dépendent.

Sud-Ouest : Ariège, Charente, Charente Maritime, Corrèze, Dordogne, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Landes, Lot, Lot et Garonne, Pyrénées Atlantiques, Hautes Pyrénées, Tarn, Tarn et Garonne.

Ils doivent les classer par ordre décroissant de leur préférence, en nombre suffisant pour permettre leur affectation. A défaut, ils seront considérés comme ayant renoncé au bénéfice de leur inscription et pénalisés 2 ans. Ils seront affectés en fonction de leur rang de classement sur la liste nationale.

Nous rappelons que FO-TRESOR est la seule organisation syndicale à défendre le recrutement par liste d'aptitude.

Toutefois elle exige une meilleure utilisation des plans de qualification, afin qu'un maximum d'agents de catégorie B, dont les compétences professionnelles et l'aptitude à exercer des fonctions d'encadrement soit reconnu et puisse accéder au corps supérieur.

Vos représentants en CAP

Hélène JEAN - Raymond BEGUE - Patrice VERGEZ

FO-DGFIP - Trésorerie Générale - Place Occitane - 31039 Toulouse Cédex

Tél / Fax : 05 61 26 59 45

fo.031@dgfip.finances.gouv.fr - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/031/>

CAPL MUTATIONS

La CAP locale a également établi le mouvement de mutation départemental au 1^{er} mars 2010.

5 arrivées dans le département sur des emplois non comptables :

- ⇒ Eric CHASSAGNE (69) va à la trésorerie de Toulouse CHU
- ⇒ Danièle MARTY (75) va à la DRFIP - Fonds européens
- ⇒ Sophie REILHAC (15) va à la DRFIP - Domaines
- ⇒ Olivier DEVEDJIAN (13) va au SIP de Rangueil
- ⇒ Corinne CHEZE (46) va au SIP de la Cité au 01/04

6 demandes intra-départementales :

- ⇒ Karine SOUM (TG - Animation recouvrement) va à la DRFIP - PRS
- ⇒ Nadine CAILLOT (TG renfort cadres A) va à la trésorerie de Toulouse CHU
- ⇒ Dominique CAFFAREL (T. Toulouse CHU) va au SIP de la Cité
- ⇒ Véronique URBAIN (TG - MRA) va à la DRFIP - Comptabilité parc immobilier

3 régularisations au 1^{er} décembre 2009 :

- ⇒ Eliane VAQUIE (TG rec. Contentieux) au PRS
- ⇒ Karen ESPAGNACQ (Colomiers) au SIP de Colomiers
- ⇒ Pascale MANGEL OGIER DE BAULNY (Balma) au SIP de Balma

Deux demandes n'ont pu être satisfaites.

Vote POUR : Administration - FO

Nous vous rappelons que ces mouvements doivent être entérinés par la CAP Centrale qui se tiendra le 28 janvier prochain.

N'hésitez donc pas à contacter vos représentants Force Ouvrière pour toutes informations.

Vos représentants en CAPL

Hélène JEAN - Patrice VERGEZ - Raymond BEGUE